

Vous allez avoir une INFILTRATION / VISCOSUPPLEMENTATION

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille des corticoïdes +/- associés à de l'acide Hyaluronique à l'intérieur d'une articulation. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation.

Cette technique utilise donc des rayons X.

Le radiologue peut aussi choisir de réaliser le geste sous contrôle échographique, toujours dans l'objectif de favoriser la meilleure voie d'abord et de limiter l'inconfort tout en optimisant les résultats.



En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Le déroulement de l'examen

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. L'injection du liquide iodé dans l'articulation ne provoque tout au plus que des douleurs modérées et très passagères. Après avoir retiré l'aiguille, votre articulation sera placée dans différentes positions et on prendra plusieurs clichés.

Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

- Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) oui non
- Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous précisons combien de temps



Etes-vous allergique ?

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - avez-vous mal toléré un examen radiologique ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Latex ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Bétadine (désinfectant cutané) ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaites-vous ? oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

Apportez le jour de l'examen :

1. la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
2. tous vos résultats d'analyses de sang,
3. le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
4. la liste écrite des médicaments que vous prenez.
5. les médicaments, produits et matériels prescrits lors de la prise de rendez vous.

Avant de vous rendre à l'examen :

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

Pour l'examen :

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.
Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après l'examen :

Limitez les mouvements de votre articulation durant les 48 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement). Ne pas hésiter à glacer la zone infiltrée.

Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 7 jours.

Si besoin, reprenez contact avec votre radiologiste.

Madame, Mademoiselle, Monsieur
a personnellement rempli cette fiche le
et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature